



Commission Nationale
de l'Informatique et des Libertés

FÉDÉRATION FRANCAISE MINIGOLF
Président / J-Y PIROLLES
72 Boulevard VIVIER MERLE

69003 LYON - 3ème Arrondissement

RECEPISSE DE DECLARATION N° 1153189

CONFORMEMENT A LA LOI DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET
AUX LIBERTES, MODIFIEE EN AOUT 2004,

FÉDÉRATION FRANCAISE MINIGOLF
72 Boulevard VIVIER MERLE
69003 LYON - 3ème Arrondissement

A DECLARE A LA COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTES UN
TRAITEMENT AUTOMATISE D'INFORMATIONS NOMINATIVES DONT LA FINALITE PRINCIPALE
EST:

www.minigolf-france.fr
Déclaration du site www.minigolf-france.fr

LA DELIVRANCE DU PRESENT RECEPISSE NE VAUT PAS CONSTATATION DE LA CONFORMITE
DU TRAITEMENT A LA LOI ET N'EXONERE LE DECLARANT D'AUCUNE DE SES
RESPONSABILITES.

PARIS, LE 06 MARS 2006
PAR DELEGATION DE LA COMMISSION,
LE PRESIDENT OU LE VICE PRESIDENT DELEGUE

RECEPISSE
Alex Türk
Alex TÜRK
Président